



**EHPAD
Sainte-Agnès**

L'HISTOIRE

En 1986, un regroupement de bénévoles s'est constitué en association pour répondre au besoin de créer un lieu d'accueil pour les personnes âgées du Canton.

Grâce à divers dons de personnes privées et notamment de Sœur Agnès, l'établissement a pu voir le jour. En remerciement, l'association a choisi de donner son nom à la structure.

A l'origine, la maison était un presbytère généreusement offert par un ancien prêtre du village. Un escalier en bois au cœur de la bâtisse témoigne de l'architecture de cette ancienne maison curiale.

Le 1er avril 1989, la maison de retraite Sainte Agnès a ouvert ses portes avec 27 résidents.

Logé à 520 mètres d'altitude, le village de **Montredon-Labessonnié**, nom tiré du celtique « besses » qui signifie pâturages, prairies, se situe sur les premiers contreforts du Massif Central. Il domine les plaines de Castres (à 23 km) et d'Albi (à 38 km) avec un bel horizon où les Pyrénées se dessinent par temps clair.

Médicalisée, la résidence Sainte-Agnès se situe au cœur de ce village de 2100 âmes. Elle offre à ses résidents le calme d'un bourg de campagne avec la proximité des magasins.

Une unité sécurisée dédiée à l'accueil des personnes touchées par une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée complète l'offre de services.

Ce lieu de vie a pour vocation de permettre à celui qui y réside de rester au plus près de ce qu'il a toujours été et de ce qu'il a vécu, d'où notre devise :

**« La vie au plus près
de ses racines »**

Pour répondre à une forte demande de la population de plus en plus vieillissante et après une étude menée par le centre local d'information et de coordination des Monts de Lacane (**CLIC**), l'établissement réalisera deux extensions, une rénovation et créera une unité protégée pour personnes âgées désorientées.

Désormais, **la capacité d'accueil de la structure est de 65 lits.**

L'établissement dispose d'un parc ombragé qui permet la sortie en toute quiétude.





L'ACCUEIL :

Une permanence d'accueil est assurée du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00, le vendredi de 8h00 à 17h00 et le samedi matin de 8h00 à 12h00.

Le visiteur aura le plaisir d'y retrouver une secrétaire d'accueil qui porte avec bienveillance les missions d'information et d'aide qui lui sont confiées.

L'ESPACE DE VIE PRIVATIF :

Les locaux, adaptés aux besoins des personnes accueillies, sont confortables, esthétiques et accessibles par tous.

Le résident a la possibilité de meubler sa chambre comme il le souhaite afin de prolonger dans ce lieu de vie un environnement personnalisé.

Nous disposons de 2 chambres d'accueil pour les couples. Les autres chambres sont individuelles. Chaque chambre est dotée d'une salle de bains, d'un appel malade, d'un lit adaptable, d'une table de nuit, d'un bureau et d'une chaise.



LES ESPACES DE VIE COLLECTIFS :

Plusieurs espaces de vie communs sont aménagés en fonction des besoins des personnes accueillies: salon de repos, salons d'accueil, salle à manger des familles, salle d'animation, salle à manger traditionnelle, salle de l'unité...

Ils ont pour vocation de favoriser l'échange, le partage et surtout le lien entre les résidents, les visiteurs, leurs familles mais aussi les intervenants extérieurs, les enfants des écoles du village...





EHPAD
Sainte-Agnès

UNE RESTAURATION DE QUALITÉ :

L'EHPAD attache une grande importance aux plaisirs de la table. Tous les repas sont réalisés sur place dans le respect d'une cuisine variée, gustative et adaptées aux besoins de chacun.

Les cuisiniers proposent des plats traditionnels mais également des repas à thème afin de favoriser l'ouverture au monde au travers du goût et des sens.

Les résidents sont conviés à participer à la commission «menu» où ils peuvent donner leurs souhaits et partager leurs envies.

Tous les petits déjeuners sont servis en chambre. Les repas sont pris en commun à la salle à manger afin de favoriser le lien social entre les résidents. Ponctuellement pour raison médicale, un plateau peut être servi en chambre.

Des collations sont proposées tout au long de la journée et de la nuit si besoin.

L'ENTRETIEN, LA PROPRETÉ ET LA SÉCURITÉ DES LOCAUX :

Le bio-nettoyage des espaces privés et collectifs est réalisé par notre équipe d'agents de services. Ils s'appuient sur des protocoles actualisés dans le respect des normes d'hygiène.

Ces prestations sont planifiées et réalisées en concertation avec les autres professionnels de la structure pour s'adapter au rythme de vie des résidents.

Nos agents de maintenance veillent:

- + au bon fonctionnement et à l'entretien du matériel,**
- + à la sécurité des locaux,**
- + à l'entretien des espaces intérieurs et des espaces verts.**



L'ENTRETIEN DU LINGE :

L'entretien du linge individuel est assuré par l'établissement.

Le linge hôtelier (draps, taies, couvertures, serviettes de tables) est fourni et traité par l'établissement.



**EHPAD
Sainte-Agnès**

L'entrée en institution est généralement synonyme d'inquiétude pour les futurs résidents et pour leur famille. L'environnement architectural et social est modifié et demande une nouvelle adaptation de ses habitudes de vie. C'est pourquoi nous mettons en place après quelques mois de vie au sein de l'institution, un projet personnalisé.

Dans le cadre du projet personnalisé, le résident est acteur et choisi d'inviter ou non son entourage à y participer. Ce projet interroge la vie de la personne, ses souhaits, ses habitudes, ses plaisirs et ses besoins. Il est co-construit avec l'équipe pluridisciplinaire. Ce temps d'échange est un moment essentiel de partage entre le résident, sa famille et l'équipe de Sainte-Agnès, cette dernière étant garante de l'expression du souhait du résident.



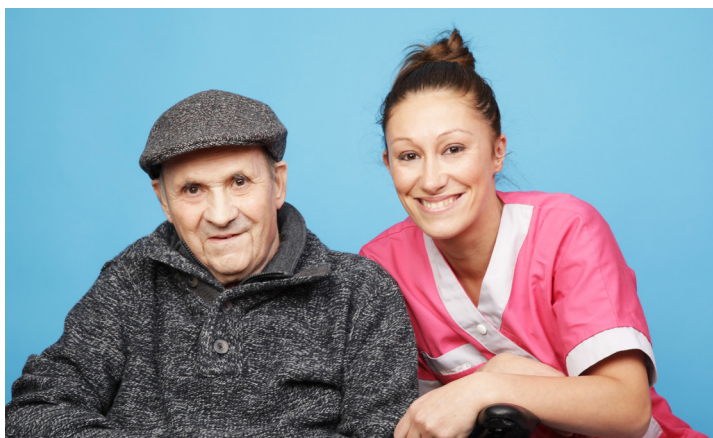
LES SOINS

La personne âgée est actrice de ses soins et conserve le droit de choisir quel que soit son degré d'autonomie et son degré d'expression.

Les soins médicaux et paramédicaux sont placés sous l'expertise de notre médecin coordonnateur. Une infirmière coordonnatrice supervise et organise les soins prodigués par une équipe composée d'Infirmières Diplômées d'Etat, d'Aides-Soignantes et d'Aides Médico-Psychologiques, ergothérapeute. L'équipe est complétée d'une psychologue.

L'équipe soignante est régulièrement formée afin d'adapter ses compétences pour offrir un accompagnement novateur aux besoins des résidents.

(Détail des soins au verso)



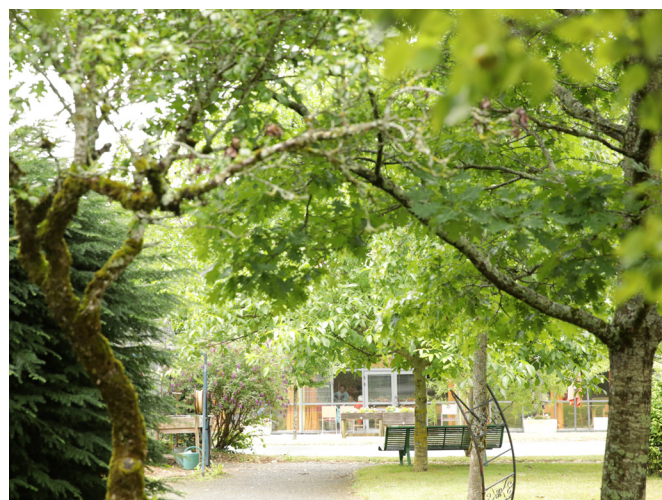
**La sécurité morale
est un engagement fort
de la direction.**



LES SOINS (détail)

En accord avec l'évolution technologique, et les nouvelles prises en charges médicales, l'établissement propose:

- ✓ L'accès à la **télémédecine**
- ✓ Un **partenariat de l'Hôpital du Pays d'Autan (HPA)** de Castres
 - avec le service d'odontologie.
 - avec le service de gériatrie.
- ✓ Un **partenariat** avec la **Fondation du Bon Sauveur** d'Albi
 - avec l'équipe mobile de géro-psycho-geriatrie.
- ✓ Un **partenariat** avec la **clinique Claude Bernard** à Albi.
- ✓ Un **partenariat** avec la **clinique du Sidobre**.
- ✓ Un **partenariat** avec les **lunettiers mobiles**.
- ✓ Un **partenariat** avec le **pharmacien du village**.
- ✓ Tous les dossiers médicaux sont informatisés et les actes enregistrés autour d'ateliers conviviaux.



Des **professionnels extérieurs libéraux (médecins traitants, kinésithérapeutes, pédicures, ...)** interviennent régulièrement au sein de notre EHPAD, en fonction des besoins de chacun.

Pour maintenir l'autonomie des résidents l'établissement propose 2 ateliers de parcours d'équilibre hebdomadaires, animés par les kinésithérapeutes du village.





Des sorties à l'extérieur sont organisées (marchés, cinéma, foires, promenades, ...) au gré des saisons (cueillette, châtaignes, orties, champignons, pêche, pique-nique...)



DÉMARCHE QUALITÉ :

L'établissement est engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité. L'ensemble des acteurs: résidents, famille et salariés participent activement à cette dynamique.

LA PARTICIPATION ACTIVE DES RÉSIDENTS :

Afin d'être à l'écoute des besoins des résidents, l'établissement s'appuie sur le Conseil de Vie Sociale.

Il s'agit d'une instance représentative composée de résidents, d'aidants, de professionnels de la structure et de partenaires ou intervenants extérieurs.

Le Conseil de Vie Sociale est un **lieu d'expression et d'information** auquel nous tenons et qui permet aux résidents de prendre part à la vie de la maison.

L'animation est au centre du projet de vie